EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **19 décembre 2013 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **dix neuf décembre deux mille treize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre 2013, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Manuela FERREIRA DE SOUSA à Christine DULAC-ROUGERIE, Guy BALLET à Anne COURTILLÉ, Corinne NAJIM à Patricia AUCOUTURIER, Odile SAUGUES à Alain MARTINET**
Excusé(e)s :	**/**
Absent(e)s :	**Djamel IBRAHIM-OUALI, Havva ISIK, Eric SEVRE**
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Mesdames Françoise NOUHEN, Cécile AUDET et Carole COURTIAL arrivent avant le vote de la question n° 1.
Mesdames Nicole BARBIN et Marie SAVRE quittent la séance après le vote de la question n° 3.
Monsieur Louis VIRGOULAY quitte la séance après le vote de la question n° 3 et donne pouvoir à Madame Monique BONNET.
Interruption de la séance de 21 h 25 à 21 h 40 pendant le débat sur la question n° 4.
Madame Danièle GUILLAUME quitte la séance avant le vote de la question n° 5 et donne pouvoir à Madame Françoise NOUHEN.
Madame Danielle AUROI quitte la séance avant le vote de la question n° 6 et donne pouvoir à Madame Odile VIGNAL.
Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET à partir de la question n° 8.

Rapport N° 7

DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DE LA VILLE AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLÈGES ET LYCÉES

Rapporteur : Monsieur le Maire

Conformément à l'article L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs et peut procéder à tout moment à leur remplacement par une nouvelle désignation.

L'article 60 de la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 a modifié les dispositions de l'article L 421-2 du Code de l'éducation. La nouvelle répartition des sièges pour les collectivités territoriales au Conseil d'Administration des collèges et lycées est fixée comme suit :

- 2 représentants de la collectivité de rattachement
- 1 représentant de la commune siège
- 1 représentant de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal

Il convient donc de nommer un seul représentant pour la Ville de Clermont-Ferrand.

Ceci exposé, il vous est proposé de désigner un membre titulaire et un membre suppléant comme représentants de la Ville au sein des Conseils d'Administration des établissements concernés selon le tableau ci-dessous.

En application de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, les nominations s'effectuent au vote au scrutin secret.

Toutefois, cet article prévoit également que le Conseil peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations.

Dès lors, je vous propose de procéder à cette désignation au vote à main levée.

	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Lycée Professionnel Marie Curie	*- Yves REVERSEAU*	*- Cyril CINEUX*
Lycée Professionnel Mixte Camille Claudel	*- Grégory BERNARD*	*- Michel FANGET*
Lycée Professionnel Roger Claustres	*- Jérôme GODARD*	*- Christophe BERTUCAT*
Lycée technique Sidoine Apollinaire	*- Christine PERRET*	*- Sandrine CLAVIERES*
Lycée Jeanne d'Arc	*- Jacqueline CHAPON*	*- Martine REMBERT-MANTELET*
Lycée Ambroise Brugière	*- Pascaline BIDOUNG*	- Djamel IBRAHIM-OUALI
Lycée d'Enseignement Général et	*- Bernard DANTAL*	*- Philippe BOHELAY*

Technologique La Fayette		
Lycée Blaise Pascal	*- Jean-Pierre BRENAS*	*- Monique BONNET*
Lycée Professionnel Amédée Gasquet	*- Nicole BARBIN*	*- Dominique ADENOT*
Collège Albert Camus	*- Djamel IBRAHIM-OUALI*	*- Christiane JALICON*
Collège La Charme	*- Manuela FERREIRA DE SOUSA*	*- Marie SAVRE*
Collège Gérard Philipe	*- Cyril CINEUX*	*- Pascal GENET*
Collège de l'Oradou	*- Monique BONNET*	*- Jean-Michel DUCLOS*
Collège Jeanne d'Arc	*- Jean-Philippe VALENTIN*	*- Jacques LANOIR*
Collège Blaise Pascal	*- Jean-Philippe VALENTIN*	*- Odile VIGNAL*
Collège de Trémonteix	*- Jacques LANOIR*	*- Isabelle LAVEST*
Collège Baudelaire	*- Claudine KHATCHADOURIAN-TECER*	*- Roger GIRARD*

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 27 décembre 2013

Le Maire,

Serge GODARD